



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire: Guy Detongre
Rue de la moinerie, 13
4680, Hermée Tél: 0494130037
detongre.guy@gmail.com

Hermée, le 10 mai 2019

PV de la réunion du 20 avril 2019

Présents: Mady Marcq, Roland Marcq, Bernard Gillot, Samuel Bernard, Guy Detongre, Jean-Pierre Collard, Jean-Marie Luyckx, Charles Hastir, Christian Van Grootenbruel

Excusés: Mike Mombeek, Albert Coolens, Marcel Galand, Freddy Schallenberg, Jean Pilate, André Doumont, Serge Bouvier, Jean-Christophe Desilve,

Abscent : Daniel Mailleur, Rausens Landry

1- Approbation du projet de PV de la réunion LFPS du 19 janvier 2019

N'ayant pas de remarques à formuler, le projet de PV est approuvé et signé par les délégués présents.

2- Approbation du projet de PV du BFA du 26 janvier 2019

Jean-Marie Luyckx et Roland Marcq ont reçu le PV en néerlandais et ont émis beaucoup de remarques et des modifications.

Pour Eric Pinoy, le PV aurait été accepté par le CCCV, sans accord sur les modifications.

Pour la LFPS, l'approbation du PV est reportée.

3- Examen de l'ordre du jour pour la réunion BFA le 27 avril et désignation des délégués

Pour la réunion du BFA, Jean-Marie Luyckx a envoyé l'ordre du jour qui suit à Eric Pinoy, avec copie à Ronny Dejonghe.

1. Approbation du PV de janvier 2019.
2. Vérification de la caisse Carpiste.

3. Accord de la LFPS pour la participation d'une équipe U20 en plus des U25 au CM 2019. (cela ne couterait rien à la caisse BFA)
4. Canevas des CB.
5. Modification de l'organisation du CB individuel 2020.
6. Divers.

Voici la réponse que Jean-Marie Luyckx a reçue.

1. Pratiquement personne du CCCV ne saurait être présent à la réunion du BFA le 27 avril.
2. Pour l'approbation du PV, il peut être approuvé ultérieurement : le CCCV l'a accepté sans accord sur les modifications.
3. Le contrôle de la caisse carpe peut se faire ultérieurement aussi.
4. Pour accorder du soutien aux équipes de jeunes, il accorde les frais pour 3 coachs au lieu de deux, pour le CM 2019.
5. Pour le CB individuel 2020, le CCCV serait d'accord de revenir à la formule d'une journée, sans changer les modalités.
6. Pour lui, comme il n'y a pas assez de matière pour une réunion, le CCCV ne sera pas présent.

Suite aux réponses d'Eric Pinoy, la LFPS sera présente à la réunion du BFA le 27 avril à 09h30.

Les délégués seront : Jean-Marie Luyckx, Roland Marcq, Mike Mombeek, Mady Marcq, Marcel Galand.

4. Situation des sections Carpes, feeder, streetfishing

Feeder

Freddy Schallenbergh a envoyé un mail : tout va bien. Pour la CCFF, à ce jour il y a 48 inscrits, dont 33 francophones

Les canevas pour la 2^{me} et 3^{me} manche de la CCFF, ainsi que le canevas du CB feeder individuel sont en cours de réalisation et seront bientôt sur le site.

Un nouveau type d'organisation de concours esr accepté sous la désignation d'O + F (open plus feeder). On va voir ce que ce type de concours va donner.

Carpe

Le canevas du CB est sur le site.

Streetfishing

Tout est mis en œuvre pour organiser un concours début septembre à Namur. Une salle a été trouvée avec l'aide de Madame Tillieux, échevine de la ville de Namur.

La section souhaitait avoir un peu d'argent pour débiter : Jean-Marie Luyckx a envoyé un courrier à Christophe Depouille (il avait promis de rembourser l'argent de la caisse carnassier si des nouveaux responsables étaient trouvés). A ce jour, pas de réponses et un recommandé va lui être envoyé.

Pour la LFPS, on ne peut pas faire de différences entre les licences A+ et les licences streetfishing. Pour le 1^{er} concours à Namur, ce sera un concours P (promotion), la licence ne sera pas obligatoire, mais il faudra prévenir les participants qu'à partir de 2020, la licence A+ sera obligatoire et leur permettra de participer au CB streetfishing 2020.

5. Bilan de l'hameçon d'or et de cristal 2018 – perspectives 2020

Bonne organisation : pour Charles Hastir, il manquait une croquette !!!

En plus de Michel Villers, de Frédéric Dumonceau, de Xavier Rollin, de la FS, on avait les présences de Sébastien Sarazin (notre référent Adeps), et Madame Tillieux (échevine de la ville de Namur et faisant partie du cabinet du Ministre Madrane).

Monsieur Sébastien Sarazin a été très étonné du nombre de disciplines dans notre sport.
La salle est déjà réservée pour 2020 : ce sera le 7 mars.

6- Championnat de Belgique 2019 – examen des canevas

Rappel : Il est demandé aux délégués de confirmer leurs places pour le 30 juin à Samuel Bernard et Mady Marcq.

Pour les versements des CB, 1 versement par championnat

Pour les inscriptions du CB individuel, prévoir 2 réserves pour les désistements de dernières minutes

Le 25 mai , CB Handi-pêche, organisation HE- JCD, au grand large de Péronnes

Les 24, 25, 26 mai, CB Carpes, lac de Nalines

Le 25 août, CB Jeunes, Vétérans, Masters, organisation CCCV, canal Albert à Diepenbeek

Le 1 septembre, CB individuel feeder, organisation HE et FHPS, à Péronnes

Le 8 septembre, CB interclub feeder, organisation CCCV, canal de Ypres

Les 21, 22 septembre, CB interclubs, organisation FSenne, Canal BXL-Charleroi, Ronquières et Bief aux Lampes

Les 28, 29 septembre, CB individuel, organisation CCCV, canal Albert à Diepenbeek

Le 29 septembre, CB Dames, organisation CCCV, canal Albert à Diepenbeek

Jean-Marie Luyckx se charge de faire parvenir tous les canevas des CB à Albert Coolens, afin de les mettre sur le site.

Les organisations CCCV ont lieu dans le canal Albert : Y prendra-t-on du poisson. ??

7- Propositions pour le CB individuel 2020

Officiellement, on revient à 1 journée en 2020. Le CCCV veut revenir à l'ancienne formule (une journée, 2 manches de 3h, 20 pêcheurs par secteurs avec changement de place) : la LFPS va chercher une meilleure formule pour la prochaine réunion.

8- C.C.F 2019

On a l'accord pour utiliser le logo FWB (Fédération Wallonie Bruxelles)

Suite aux contacts avec Sébastien Sarazin (notre référant ADEPS), à partir du moment où l'ADEPS reconnaît notre sport comme sport de haut niveau, on doit faire apparaître le logo de l'Adeps dans tous les classements officiels (tout ce qui est national).

Dans le logo de l'Adeps apparaît « FWB », donc on a tout et on ne doit rien changer.

Pour la nouvelle formule de la CCF2019, il y a 32 équipes inscrites et toutes les équipes ont déjà payé.

Les pêcheurs de Chenée (Duquesne, Hutse, DiVenti) ne participent pas : ils vont s'entraîner à

Diepenbeek. Les délégués LFPS déplorent cette attitude anormale : ces pêcheurs sont soutenus financièrement depuis des années et le minimum que l'on attend d'eux, c'est qu'ils participent aux activités de la LFPS.

Toutes les informations pour l'organisation de la CCF sont sur le site.

9- Internationaux – situation

Tout fonctionne bien. L'équipe pour le CE est sur le site.

Le CM aura lieu en Serbie, sur le parcours où la Belgique avait gagné le CE, mais les conditions de pêche peuvent être très différentes.

Pour les jeunes, la LFPS est d'accord pour une équipe U20 en plus des U25 au CM, mais avec 2 coachs comme convenu avec Jurgen Maenhaut.

10- Informations ADEPS

Depuis l'hameçon d'or, il y a eu plusieurs réunions avec l'Adeps et notre référant Sébastien Sarazin.

Il a été reconnu que le sport ne reçoit pas grand-chose au niveau des subventions Adeps et que tout ce qui est représentation « sport de haut niveau » à l'étranger, doit être pris en charge par la FSPFB.

Tous les frais de dossiers du plan programme 2018 que Benoit Sottiaux a déposé à l'ADEPS ont été avancés par la caisse du BFA. L'Adeps ne reconnaît pas le BFA, donc la FSPFB doit rembourser le BFA et introduire une note de créance à l'Adeps pour le paiement. L'Adeps a demandé d'établir un cahier des charges pour définir les critères du statut du sportif de haut niveau.

Le 10 mai, la MWP (maison wallonne de la pêche) et la FSPFB doivent se réunir. Un des points principaux est « le rapprochement de la MWP et la FSPFB ».

Un compromis aurait été trouvé. Pour Jean-Marie Luyckx, la FSPFB doit s'occuper de la partie sportive et la MWP du reste.

11- Site

Tout va bien.

Pour Roland Marcq, il faudra un jour que la LFPS crée une page facebook.

12- Situation financière

Au 20 mars, il reste 3.164,74 €, mais les frais de fonctionnement 2017 et 2018 des fédérations BS(554€), la Senne(985€), LC(906€), HE(474€) soit 2920€, doivent encore être versés.

Pour 2020, on a encore rien reçu de la FSPFB.

Voici le décompte de ce que la FSPFB doit encore à la LFPS :

- Pour 2016, la FS doit 500€
- Pour 2017, la FS doit 2000€
- Pour 2018, la FS doit 500€
- Pour 2019, la FS doit 20.000€

13- Divers

- Le 13 mai, réunion AISF à la bourse de Namur (pour Roland Marcq et Jean-Marie Luyckx)
- Van Parijs organise un concours P. Il faudrait préciser ce qu'est un concours P, car pour Roland Marcq, pour y participer il faudrait avoir au minimum la carte de membre d'une société de pêche.(une question d'assurance).
- Roland Marcq se charge d'envoyer à Sébastien Sarazin les classements Européens et mondiaux de la Belgique.
- Tirage au sort des secteurs de pêche pour les pêcheurs de la 1^{ère} manche de la coupe de la CCF par Roland Marcq, Jean-Pierre Collard, Samuel Bernard, Bernard Gillot, ChristianVanGrootenbruel, (un sac avec 4 boules A, B, C,D) et en présence de Guy Detongre, Jean-Marie Luyckx, Charles Hastir

La séance est levée à 13h30